

## Conseils méthodologiques pour le suivi des Courlis cendrés nicheurs

### 1. Documents de référence

Le protocole proposé dans le cadre du PNG Courlis cendré reprend une méthodologie utilisée au niveau national par la LPO, l'ONCFS et Birdlife International, décrite dans deux documents :

- *Protocole de suivi des populations de vanneaux nicheurs, ONCFS ;*
- *Anatidés et limicoles nicheurs en France, enquête 2010, présentation et méthodologie, ONCFS, LPO, Birdlife International (document détaillant des adaptations du protocole Vanneaux au cas spécifique du Courlis cendré).*

### 2. Objectifs visés

Cette méthode de suivi permet :

- d'obtenir une estimation approximative de l'effectif nicheur et, par une application répétée du protocole, de sa tendance évolutive ;
- d'étudier la répartition des oiseaux et sa relation avec les milieux disponibles ;
- d'expliquer la tendance évolutive par des facteurs présumés pertinents, notamment l'évolution des milieux agricoles.

### 3. Couverture géographique

La zone d'étude correspond aux habitats favorables à la nidification de l'espèce recherchée. En fonction des moyens disponibles et/ou de la surface à suivre, le choix de la couverture géographique doit être défini au préalable :

- Soit le recensement est « complet » et couvre la totalité de la zone d'étude,
- Soit le recensement est réalisé par « échantillonnage » :
  - o la zone d'étude doit alors être découpée en plusieurs secteurs, tous +/- de la même surface (de 150 à 1 500 ha), dont les limites doivent être clairement identifiables sur le terrain (cours d'eau, chemins, ...).
  - o Une fois définis, plusieurs secteurs doivent être sélectionnés au hasard, l'ensemble représentant au moins 10% de la zone d'étude totale, et feront l'objet du recensement tous les ans. Il s'agira des lors d'effectuer des estimations d'effectifs à partir des densités mesurées dans les secteurs prospectés, en les multipliant par la surface totale de la zone d'étude.

### 4. Période d'observation

Deux passages annuels sont prévus dans le protocole. L'espèce étant précoce et les nicheurs étant difficiles à repérer plus tard en période d'incubation, les passages sont à effectuer entre le 25 mars et le 15 avril (autres limicoles : entre le 1<sup>er</sup> avril et le 10 mai). Ces périodes sont à adapter aux conditions climatiques. En effet, la connaissance et le bon sens des naturalistes participant au recensement sont importants pour décider des dates de visites les plus appropriées à la région dans laquelle ils travaillent, et à la phénologie de l'espèce étudiée.

## 5. Déroulement du recensement

Au sein de la zone d'étude ou des secteurs sélectionnés, des transects ou « itinéraires de recensement » sont définis au préalable, en se basant sur les points d'accès et les voies carrossables. Les itinéraires sont séparés de 400 m au maximum et la couverture effective doit se réaliser de telle manière à ce qu'aucun point de la surface recensée ne soit séparé de plus de 200 mètres du transect. Pour les milieux comportant du bocage, les trajets de recensement devront être établis de telle manière à ce que, dans les zones favorables, aucun élément du paysage propice à la nidification du Courlis ne soit négligé.

Les visites des sites se feront de préférence tôt le matin, par temps clément (éviter la pluie, le brouillard et le vent fort qui modifie le comportement de vol des oiseaux).

Lors de chacune des deux visites annuelles, les itinéraires sont parcourus en véhicule à faible vitesse dans le but de repérer les oiseaux présents. Ce parcours est entrecoupé de haltes d'observation tous les 200 à 300 m, au cours desquels les milieux ouverts potentiellement favorables sont observés avec des jumelles, voire avec une longue-vue, afin de noter les informations recherchées :

- espèces,
- nombre de couples,
- critères de nidification,
- localisation sur une carte, en distinguant les oiseaux couveurs.

Lorsque des Courlis cendrés sont repérés, l'observation est prolongée si nécessaire de façon à pouvoir classer les oiseaux dans les catégories de nicheurs, en fonction de leur sexe et de leur comportement.

## 6. Critères de nidification

**Afin d'estimer le nombre de couples**, on distingue les catégories de nicheurs suivantes :

- nicheur certain : oiseau couvant ou accompagné de poussins
- nicheur probable : oiseau alarmant ou attaquant des prédateurs potentiels
- nicheur possible : oiseau manifestant des comportements nuptiaux (parades, défense territoriale, ...) et ne faisant pas partie d'un groupe cohérent.

Le nombre estimé de couples nicheurs est la somme des nombres de couples nicheurs certains et probables, étant entendu que tous les oiseaux classés dans ces catégories sont supposés être appariés en couples. Chez cette espèce fidèle à son territoire, la présence du couple au même endroit lors de deux passages successifs, sans qu'aucune autre manifestation territoriale ne soit observée et donc notés comme « nicheurs possibles », constitue un indice de reproduction suffisant et peuvent être comptabilisés dans le « nombre estimés de couples nicheurs ».

Des oiseaux peuvent avoir des comportements nuptiaux tout en faisant partie d'un groupe cohérent (par exemple se déplaçant ensemble d'une façon coordonnée). Il peut s'agir de migrateurs tardifs en transit, ou d'oiseaux qui ne se sont pas encore installés pour nicher.

Ces oiseaux ne sont pas comptabilisés.

En milieu bocager, les couples cantonnés doivent y être recensés parcelle par parcelle.

Il faudra être plus vigilant pour les couples qui occupent des sites marginaux, ou l'espèce n'était pas connue auparavant. Cette précaution vaut aussi pour les régions côtières ou des migrateurs peuvent stationner. Dans ce cas, on recherchera les comportements reproducteurs.

Lorsqu'on s'intéresse au rôle bio-indicateur de la présence du couple, la distinction entre catégorie n'est pas nécessairement à prendre en compte car si les individus sont présents en mai, ils sont exclus de l'appartenance à des migrateurs tardifs, et peuvent être donc être considérés comme des individus

qui essayent de se reproduire, autrement dit, pour lesquels la qualité de l'habitat leur convient pour s'établir, ils jouent donc le rôle d'indicateurs, indépendamment du succès de reproduction rencontré.

**Il est fortement déconseillé de rechercher les nids autrement qu'à distance pour éviter un dérangement excessif des nicheurs.** On rappelle ici que l'enquête se limite essentiellement au recensement des oiseaux cantonnés. Il est donc préférable d'utiliser autant que possible le réseau de chemins et de routes existant.

**Les adultes doivent aussi être dénombrés**, en excluant les groupes de migrateurs tardifs. Cette méthode peut fournir une approche par défaut de l'effectif nicheur. Le sexe des individus doit être noté.

## 7. Informations relatives au milieu à relever

L'observateur doit relever la nature des milieux sur lesquels sont notés les couples nicheurs certains ou probables, en utilisant les catégories suivantes :

- prairies, subdivisées selon leur hydromorphie et leur mode d'exploitation agricole :
  - o prairie sèche : prairie ne comportant aucune partie inondée et ne présentant aucun signe particulier d'hydromorphie.
  - o prairie humide : prairie en partie inondée, et/ou présentant des signes d'hydromorphie (joncs, etc.).
  - o prairie pâturée : prairie où du bétail est présent ou l'a été au cours des 12 mois précédents.
  - o prairie de fauche : prairie exploitée par la fauche et n'ayant pas été pâturée l'année précédente.
  - o prairie indéterminée : lorsque l'humidité ou/et le mode d'exploitation de la prairie ne peuvent être précisés.
- labour.
- chaume de maïs : parcelle de maïs récoltée l'année précédente et non labourée.
- chaume de tournesol : parcelle de tournesol récoltée l'année précédente et non labourée.
- semis de maïs.
- semis de tournesol.
- céréale à paille (de printemps, d'hiver, ou chaume).
- jachère.
- autres (préciser).

Une fiche d'observation est ci-après. Elle est basée sur celle du protocole de suivi des populations de Vanneaux nicheurs (ONCFS) adaptée au Courlis cendré selon les spécificités conseillées dans "Anatidés et limicoles nicheurs en France, enquête 2010" (ONCFS / LPO).

## Recensement de Courlis cendrés nicheurs

### Fiche d'observation

Département:	Observateur(s):
--------------	-----------------

Secteur n°:	Surface (ha):	Dates:
-------------	---------------	--------

Communes:
-----------

		Couples nicheurs							Nb total d'adultes présents				
		Certains		Probables		Possibles*		Nb estimé**	1er passage		2e passage		
		1er passage	2e passage	1er passage	2e passage	1er passage	2e passage		M	F	M	F	
Prairie	sèche	pâturée											
		de fauche											
		indéterminée											
	humide	pâturée											
		de fauche											
		indéterminée											
indéterminée													
Céréale à paille	de printemps												
	d'hiver												
	chaume												
Maïs	semis												
	chaume												
Tournesol	semis												
	chaume												
Labour													
Jachère													
Autres (préciser)													
<b>Total</b>													

\* Le Courlis cendré étant fidèle à son territoire, la présence du couple au même endroit lors de deux passages successifs, sans qu'aucune autre manifestation territoriale ne soit observée, constitue un indice de reproduction suffisant. Le couple peut alors être inclus dans les calculs du nb de couples estimé

\*\* Nicheurs certains + Nicheurs probables (+ Nicheurs possibles, uniquement si le couple a été vue 2x au même endroit)